

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 39 (1975)
Heft: 155-156

Artikel: A. fr. aumaille, adjectif? : Note sur une correction malencontreuse au Livre d'Artus (éd. Sommer)
Autor: D'Heur, Jean-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A. FR. *AUMAILLE*, ADJECTIF ?

NOTE SUR UNE CORRECTION MALENCONTREUSE AU *LIVRE D'ARTUS* (ÉD. SOMMER)

Dans le glossaire que H. Oskar Sommer a cru bon de publier à la suite de son édition du *Livre d'Artus* afin de compléter les dépouillements lexicographiques de F. Godefroy, très partiels sur ce point, on s'arrête à l'article « *almaille, aumaille, adj.* 139, 31 ; qualifiant des bestiaux à cornes, cornu » (*The Vulgate Version of the Arthurian Romances. Vol. VII Supplement : Le Livre d'Artus with Glossary*, Washington, 1913, The Carnegie Institution of Washington Publication n° 74, p. 329 a).

Serait-ce le seul exemple où le mot *almaille* fût employé avec une valeur adjectivique ? Ni Godefroy, I 226 b-c, 2. *almaille*, ni Tobler-Lommatzsch, I 671 a, *aumaille*, ni Huguet, I 404 a, *aumaille*, pas plus que le *FEW* I 97 b, animal 2., n'en enregistrent d'autre exemple.

En réalité, l'exemple unique de Sommer doit être tenu pour nul et non venu. Le recours à l'édition du *Livre d'Artus* permet de constater que Sommer, avant de relever le mot, avait au préalable corrigé le passage. On lit en effet que près du château de Trebes s'étend « molt bele contree & biau pais plentureus & riche de uiles & de bestes aumaille. si en ardi Claudas molt grant partie & prist & genz & proie & homes & femmes & anfanz & quanquil pot ataindre » (o. c., p. 139, lignes 30-32), tandis que la note 5 dont l'appel est après le nom *bestes*, signale que le manuscrit porte *bestes & daumaille* que Sommer veut nous faire entendre « bestes aumaille = bêtes cornues ».

Stylistiquement, le procédé d'accumulation qui est utilisé dans ce passage suggère d'abord l'opulence de la contrée envahie par Claudas, et ensuite la richesse du butin par lui rassemblé. Le respect du texte du manuscrit, qui date du dernier quart du XIII^e siècle, s'impose d'autant plus que le couple de collectifs *bestes et aumaille* est connu de l'ancienne langue jusqu'à la Renaissance, ainsi qu'il appert des nombreux exemples rassemblés dans les dictionnaires usuels.

Jean-Marie D'HEUR,

Chargé de recherches du F. N. R. S.